

Déclaration FSU au CTSD du 18 janvier 2017

En ce début d'année les médias découvrent avec stupéfaction que le nombre d'enseignants stagiaires démissionnaires a doublé en 4 ans. De plus, une enquête de la DARES publiée en décembre montre que les enseignants sont en moyenne plus touchés par les RPS que les autres catégories d'agents publics de même niveau de formation.

Bien-sûr, comme toujours notre bienveillant ministère minore les phénomènes qu'il a lui-même contribué à accroître.

Mais faut-il s'en étonner ?

A cette rentrée 2016, en imposant la réforme du collège contre la grande majorité des enseignants, en réduisant les horaires d'enseignement, les options et les classes euro ou bilangues, en fragilisant les disciplines, en prescrivant des « bonnes pratiques » pédagogiques à l'efficacité incertaine, en complexifiant l'évaluation, en obscurcissant le dialogue avec les parents par des bulletins de plusieurs pages, en modifiant le DNB, en changeant les programmes des 4 niveaux de collège en même temps, en imposant la nécessité de réunions toujours plus nombreuses... Le ministère a fortement œuvré pour malmener la professionnalité et les conditions de travail des enseignants de collège.

Déjà amputés de 22.5 ETP en 2016 pour « entrer sereinement dans la réforme », 15.5 ETP sont à nouveau retirés pour préparer cette rentrée 2017 dans les collèges du département. Le taux moyen d'heures supplémentaires est augmenté ce qui accroît les difficultés de préparation de rentrée dans les équipes. Les seuils d'ouverture de classe restent trop élevés même si la présence d'ULIS aboutit au généreux octroi d'un seuil réduit d'un élève. Il est vrai que des classes jusqu'à 29 élèves au lieu de de 30 faciliteront grandement l'inclusion partielle des élèves !

A nouveau, de trop nombreux collègues seront bringuebalés sur plusieurs collèges, sommés d'accepter heures supplémentaires, projets imposés, réunions multiples à

moins qu'ils n'acceptent d'enseigner une autre discipline ou que lassés, ils (ou le plus souvent elles) préfèrent la demande de temps partiel pour échapper au complément de service!

Alors évidemment dans ces conditions, il n'est pas étonnant que nos collègues songent de plus en plus à quitter le métier d'enseignant. 44% déclarent ne pas se sentir capable de faire ce métier jusqu'à la retraite d'après l'enquête citée plus tôt.

Nous relaierons pour finir l'inquiétude et le ras le bol des collègues des collèges Charcot et La Bucaille de Cherbourg qui doivent se prononcer sur la fusion administrative de leurs établissements sans connaître les conséquences de cette opération sur l'avenir des structures et de la gestion des personnels relevant de ces 2 collèges.